

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1821/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme, un conducteur principal des Travaux publics de l'Etat.

n° 73-1821/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 décembre 1973

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1974

Date du numéro
10 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean-Claude Didelot, conducteur principal des Travaux Publics de l'Etat, 4 échelon (indice nouveau majoré 275) est pour compter du 10 décembre 1973, date de son arrivée dans les Territoire, mis à la disposition du ministre des Travaux Publique des Transports et du Tourisme, pour servir à la subdivisions infrastructure des Travaux Publics.